Communistes pour une autre orientation du Parti Communiste Français !

-- Déclarations, Tracts... --

Déclarations, Tracts...



Conflit de choix de gestions au 83500 !

Ordures ménagéres à la seyne sur mer !

BARLO Christian
mardi 5 septembre 2006

Cet article dévoile le conflit qui oppose la municipalité UMP aux salariés des ordures ménagéres sur le contenu de l accord de la nouvelle société de nettoyage et les garanties sociales afférantes au changement de prestataires de service !

Site Internet : www.seyne.pcf.fr Adresse Internet : laseynepcf@aliceadsl.fr

SERVICE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES QUEL AVENIR ...

°Sans aucune consultation préalable des employés, d informations auprès de la population seynoise, le Maire a lancé une nouvelle procédure de passation de marché d appel d offre pour le service d enlèvement des Ordures ménagères faite à des entreprises privées.

°Monsieur Le Maire, aussi présomptueux qu à son habitude, n avait pas souhaité recevoir les représentants du personnel de société des enlèvements des ordures ménagères en grève en faisant prévaloir le prétexte fallacieux de ne pas vouloir s immiscer dans les affaires de la commission des marchés : simple stratagème de sa part pour ne pas recevoir les employés, avant que l affaire ne soit conclue. !

°Ainsi, Le Premier magistrat de la ville, flanqué de son premier adjoint, s engage dans une pratique d obstacles à l exercice du droit syndical à l entreprise, du droit au personnel à l information, de revendiquer et de s opposer à des volontés politiques contraires à ses intérêts collectifs. Nous avons connu cela pour le Centre Médico-social et nous savons comment cela s est terminé.

°La Seyne n est pas une ville de non droit et n en déplaise à Monsieur Arthur PAECHT, le personnel et la population ont des intérêts communs dans cette affaire.

°Alors que la ville n est pas pourvue de tous les moyens de nettoyage pour assurer un maximum d hygiène et de propreté dans tous les quartiers, ce marché coûte de plus en plus cher et depuis trois ans tous les contribuables seynois, sans exception, s acquittent de la taxe des ordures ménagères qui ne cesse d augmenter chaque année.

°A cet effet, si dans le cas d une procédure de passation, la commission d attribution de marché est souveraine, le cahier des charges est bien élaboré par la municipalité et celle-ci peut y inclure des closes de garanties pour le personnel ! Simple choix politique !

Et rien n interdit à une municipalité de changer de politique et de cesser le renouvellement de la privatisation !

°Dans ce contexte, alors que le contrat privé actuel arrivait à son terme, une question d avenir doit être de nouveau posée. « Doit-on, dans l intérêt de chacun, continuer à laisser au privé la gestion de cette activité ... »

°Pourquoi ne pas lancer au préalable une consultation populaire avec un débat contradictoire sur ce sujet et laisser à la population le soin d en découdre par un référendum ...

°C est une question que les communistes souhaitent mettre en débat pour les futures échéances

électorales des municipales et qui fait partie de notre programme pour la ville. Rien d impossible, dans l application de la démocratie sociale et participative !

°Tous les élus savent très bien qu une ville n est pas condamnée à perpétuer une gestion privée. (Cette question se pose aussi pour le service des eaux)

°La Seyne n a pas besoin de moins de service Public, mais d un développement inédit d intervention citoyenne qui est déterminante pour ne pas laisser comme seules perspectives aux salariés et aux usagers, les privatisations futures et les déréglementations, proposées par la droite.

°Les enjeux de l heure appellent à une profonde modification des choix de gestion et des formes de pouvoir, le service public a pour cela un rôle pilote à assurer.

°La Seyne change pour Monsieur Le Maire, mais les citoyens en paient le prix fort. Il n y a qu à voir ce qui arrive à des milliers de Seynois qui voient se construire des logements locatifs coûteux aux pieds de leur petite maison. Oui c est une vision bien libérale de la propriété privée de l actuelle municipalité. Spéculation et encore spéculation, argent et encore argent, en faveur de Qui ...

Et qui y gagne dans cette affaire ... Bonne question ! Affaire à suivre&

« C est de l enfer des pauvres qu est fait le paradis des riches » Victor HUGO

La section PCF de la Seyne sur mer et St Mandrier

Dimanche 3 septembre 2006